

Ste. Famille, et de l'Islet, ainsi que dans l'église St. Sauveur, sur la paroisse St. Roch, dans le diocèse de Québec. Outre le titre paroissial de Québec, (\*) une paroisse dans l'Isle d'Orléans, celles du Cap Santé et de Boucherville portent aussi le nom de la Sainte Famille.

Nous concluons par des faits d'un autre ordre, et qui peuvent contribuer à l'édification.

Le ciel voulut autoriser cette dévotion par des merveilles évidentes arrivées en différents temps. En voici quelques-unes :

La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Religieuses Ursulines rapporte, dans sa 7<sup>e</sup> lettre historique, que les officiers et les soldats, qui allaient en guerre contre les Iroquois, étaient remplis de sentiments de dévotion, qu'ils portaient le scapulaire et

---

(\*) Il est utile de relever ici une erreur qui s'est glissée dans la *Vie de Mlle Mance*, t. I. page 241.

“ Voyant, dit-il, que l'église paroissiale de Québec était dédiée à la Conception Immaculée, il changea ce titre en celui de la Sainte Famille et transféra celui de la Conception à une chapelle de la même église dans laquelle la Confrérie avait d'abord été établie.” Cette erreur a été causée probablement par une phrase obscure de la vie de Mgr de Laval, par M. de la Tour, citée à la marge de l'ouvrage. C'est précisément l'inverse qui est la vérité. La paroisse de Québec fut érigée en 1670 dans l'église cathédrale, à l'autel consacré sous l'invocation de la Ste. Famille : *parochiam in nostrâ ecclesiâ cathedrali ad altare Deo sub invocatione Sanctæ Familiæ consecratum exercimus*. (Mandement de Mgr de Laval). Mais la bulle